COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARANA GOLO

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA

QUALITE DES SERVICES DECHET

2025

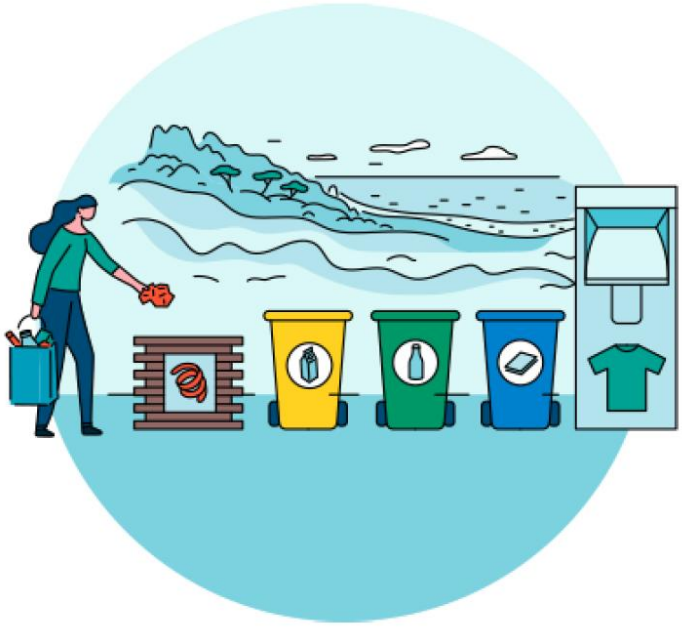

L'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par le décret n°2015-1827 du 30 décembre2015, précise :

« Le service public de prévention et de gestion des déchets fait l'objet d'une comptabilité analytique.

Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente, respectivement, au conseil municipal ou à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Le rapport rend compte de la situation de la collectivité territoriale par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national. Il présente notamment la performance du service en termes de quantités d'ordures ménagères résiduelles et sa chronique d'évolution dans le temps.

Le rapport présente les recettes et les dépenses du service public de gestion des déchets par flux de déchets et par étape technique.

Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. »

Table des matières

I. Présentation générale 5
A. Le territoire desservi 5
B. Répartition de la gestion/collecte déchets sur le territoire de la C.C.M.G. 5
C. Présentation du Service Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (D.M.A) 7
II. Gouvernance territoriale 7
III. Organisation de la collecte au sein de la C.C.M.G. 8
A. Les déchets pris en charge par le service 9
B. La pré-collecte 10
C. Les acquisitions en 2025 10
D. Les différents types de collecte 11
1) La collecte en Point d'Apport Volontaire (P.A.V) 11
2) La collecte du verre des professionnels 11
3) La collecte du papier des administrations 11
4) La collecte des cartons 11
5) La collecte des biodéchets 11
6) La collecte des encombrants 11
E. Gestion des dépôts sauvages 12
F. Le parc des véhicules des collectes 13
G. Fréquence de collecte 14
H. Destination des déchets 14
IV. Les recycleries présentes sur le territoire de la C.C.M.G. 15
A. La recyclerie de Lucciana 15
B. Déchetterie mobile 17
V. La prévention 18
A. Le compostage de proximité 18
VI. Communication, sensibilisation et relations avec les usagers 19
A. Actions de sensibilisation et de communication réalisées en 2025 par l'agent de prévention 19
B. Documentations accessibles et destinées aux citoyens 20
C. La gestion des réclamations 20
D. L'expérimentation Oui Pub 20
E. Lavage et désinfection des bacs 21
VII. Les résultats de la collecte 21
A. Les collectes organisées 21

B. Le soutien au tri par le Syvadec 22
C. Répartition des tonnages collectés 22
E. Détail des collectes sélectives, distinction entre collecte des bacs et collecte des bornes 24
F. Répartition des tonnages en collecte sélective pour l'année 2025 24
G. Taux de refus de notre territoire par suite des caractérisations effectuées en 2025 25
H. Tonnages globaux et performances de collecte pour l'année 2025 26
1) Les performances de collecte 26
2) Les performances de collecte à l'habitant 27
3) Evolution de la production par habitant (kg/hab.) 27
I. Autres collectes 28
1) Collecte des encombrants 28
2) Collecte des biodéchets 29
VIII. Les indicateurs économiques et financiers 30
A. Le montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises 30
B. Dépenses liées aux véhicules 30
1) Maintenance de véhicules 30
2) Location de véhicules 30
C. Prestations de collecte 31
D. Contribution au Syvadec 2026 33
IX. Mise en place de la Redevance Spéciale (R.S) 34
X. Projets aboutis 39
XI. Perspectives pour 2026 40

SERVICE ELIMINATION DES DECHETS

I. Présentation générale

A. Le territoire desservi

A compter du 1er janvier 2013, la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » a été reprise par la Communauté de Communes Marana-Golo (C.C.M.G).

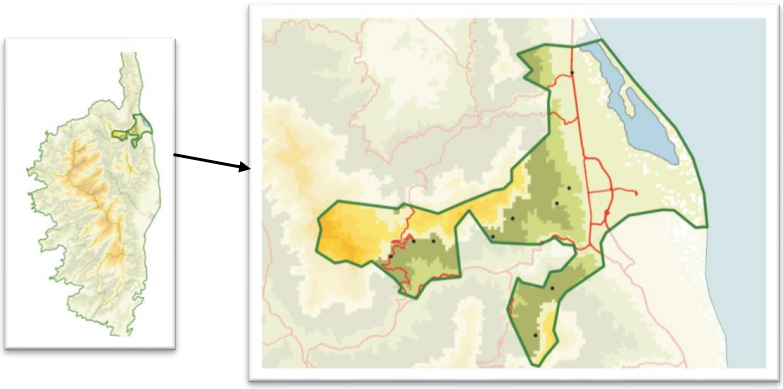

Le territoire de la C.C.M.G compte 25 474 habitants réparties sur 10 communes et couvre 167 km². Sur les 13 808 logements de la C.C.M.G, on dénombre :

	2022	%
Ensemble	14 353	100.0
Résidences principales	11 110	77.4
Résidences secondaires, logements occasionnels	2 282	15.9
Logements vacants	961	6.7
MAISONS	7 394	51.5
APPARTEMENTS	6 885	48
Autres	74	5

Tableau 1. Logements CCMG. *Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025*

B. Répartition de la gestion/collecte déchets sur le territoire de la C.C.M.G.

- Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse (SYVADEC) :
  - Construit et gère les infrastructures de traitement,
  - Assure le transfert et le transport des déchets,
  - Gère les filières de recyclage en lien avec les éco-organismes,
  - Met en place et collecte les bornes textiles,
  - Encourage la pratique du compostage en lien étroit avec les services des intercommunalités adhérentes,

- Mène des actions de sensibilisation du grand public et des scolaires via le programme EcoScola,



Le territoire de la C.C.M.G. compte une déchetterie gérée depuis août 2018 par le SYVADEC et une déchetterie mobile, depuis 2019, présente sur les communes de Biguglia et Borgo deux fois par mois (respectivement les 2èmes et 4èmes vendredis et samedis de chaque mois).

Figure 1. Infrastructures de gestion des déchets en Corse.

- La C.C.M.G :
  - Assure la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire de l'ensemble des flux,
  - Gère les équipements de pré-collecte (bacs, colonnes, …) et de collecte,
  - Informe et sensibilise les usagers et professionnels au tri et à la réduction des déchets,
  - Distribue les composteurs.

La collecte des déchets est assurée :

- Pour les Ordures Ménagères Résiduels (O.M.R), par des prestataires,
- Pour le tri emballages, papier, verre et biodéchets en bacs, en régie,
- Pour le tri des cartons par un prestataire,
- Pour les bornes de aériennes de tri, par un prestataire,
- Pour les encombrants, par un prestataire, dans les villages (Bigorno, Campitello, Lento, Monte, Olmo, Scolca, Vignale) et en régie, pour Borgo, Biguglia et Lucciana.

A compter du 1er janvier 2013, la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » a été reprise par la Communauté de Communes Marana-Golo.

C. Présentation du Service Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (D.M.A)

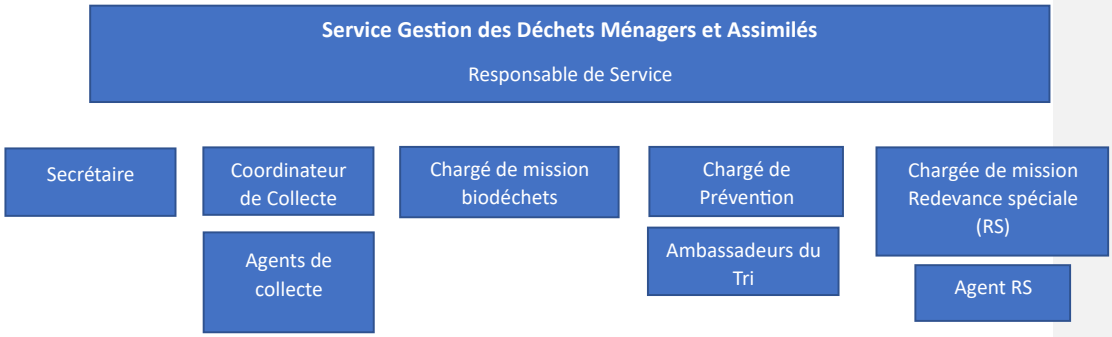

En 2025, l'effectif mobilisé s'établit à 30 agents, soit un agent pour 849 habitants :

- Direction du service : 1 ingénieur territorial
- Secrétariat : 1 agent administratif
- 1 chargée de mission Redevance Spéciale avec un agent technique
- Prévention, tri et valorisation : 4 agents techniques dont 2 ambassadeurs de tri (ADT)
- Collecte encombrants et tri sélectif : 22 agents techniques dont 1 coordinateur des collectes, 8 agents conducteurs poids-lourds et 13 agents de collecte.

Les contraintes de service nécessitent le recours à l'emploi de saisonniers en appui des agents titulaires.

II. Gouvernance territoriale

La communauté de communes Marana Golo a constitué différentes commissions thématiques. Les représentants de la commission relative aux déchets est la **commission « Mobilités, cadre de vie, patrimoine et Gestion des ordures ménagères ».**

Tableau 2. Tableau des membres de la commission.

Noms Prénoms	Communes
ALBERTINI Paule-Andrée	Lucciana
GALLETTI Joseph	Lucciana
MATTEI Jean François	Monte
MATTEI Jean Marc	Scolca
MAZZONI Alain	Lento
NERI Angèle	Borgo
PINDUCCI Marjorie	Biguglia
RAO Frédéric	Biguglia
SAVELLI Jeanne Baptiste	Lucciana
TERRIGHI Charlotte	Vignale

III. Organisation de la collecte au sein de la C.C.M.G.

La Communauté de Communes assure la collecte et le traitement des déchets des ménages depuis le 1er janvier 2013. Elle a souhaité confier le service de ramassage des déchets ménagers à plusieurs prestataires. Le traitement des déchets ménagers a été transféré au Syvadec en 2014.

La collecte des déchets ménagers des communes de Borgo, Biguglia et Lucciana est réalisée en C6 (6 fois par semaine). Des tournées particulières, adaptées à la demande et la fréquence des manifestations ou évènements (marchés, foires, …) ont lieu. La totalité des administrés du secteur communautaire bénéficie du service de collecte réalisé dans des conditions qui ne justifient aucune exonération de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (T.E.O.M.).

A. Les déchets pris en charge par le service

Tableau 3. Modes de collecte déployés sur le territoire de la CCMG.

	Types de Collecte							
	Porte-à-Porte		**Point de regroupement**	**Points d'Apport Volontaire (P.A.V)**	**Collecte sur Rendez-vous des particuliers**	**Bornes textiles** (gérées par le SYVADEC)	DECHETTERIE	
Types de Déchets	**Habitation verticale** (immeubles, …)	**Professionnels**					**Lucciana** (gérées par le SYVADEC)	**Mobile** (Borgo et Biguglia)
Ordures Ménagères	√	√	√					
Emballages	√	√	√	√				
Papier	√	√	√	√				
Verre	√	√	√	√				
Biodéchets		√						
Carton Professionnel ou usagers		√					√	
Textiles						√	√	
DEEE					√		√	√
Meubles					√		√	√
Métaux							√	√
Déchets Verts							√	√
Carton							√	√
Gravats							√	
DDS							√	√
Tout-Venant							√	√
Lampes							√	√
Piles							√	√
Batteries							√	√
Cartouches d'encre							√	√
Pneu sans jantes							√	
Bouteilles de Gaz							√	
Bois							√	

	Types de Collecte							
	Porte-à-Porte		**Point de regroupement**	**Points d'Apport Volontaire (P.A.V)**	**Collecte sur Rendez-vous des particuliers**	**Bornes textiles** (gérées par le SYVADEC)	DECHETTERIE	
Types de Déchets	**Habitation verticale** (immeubles, …)	**Professionnels**					**Lucciana** (gérées par le SYVADEC)	**Mobile** (Borgo et Biguglia)
Articles de bricolage et jardin							√	√
Articles de sport et loisirs							√	√
Jeux et jouets							√	√
Déchets du bâtiment							√	

B. La pré-collecte

La C.C.M.G. assure sur son territoire le déploiement des équipements de pré-collecte à l'exception des bornes à textiles dont l'acquisition et la collecte sont directement gérées par le SYVADEC.

Les équipements de pré-collecte comprennent :

- La dotation en sacs pour la collecte des biodéchets, distribués aux professionnels,
- La dotation et le remplacement en bacs d'ordures ménagères et de tri (emballages, verre, papier, carton, biodéchets),
- Les colonnes aériennes.

C. Les acquisitions en 2025

Sacs de collecte pour les déchets fermentescibles :

- 21 000 sacs de 130L pour un coût de 18 270 HT €

Tableau 4. Matériels de Bacs et bornes achetés en 2025.

Flux	Litrage	Quantité
OM	120 L	100
	240 L	100
	660 L	60
Emballages	360 L	20
Verre	360L	10
Cartons	1000 L	30
Clés	260	
Coût		**35 730 € HT**

D. Les différents types de collecte

1) La collecte en Point d'Apport Volontaire (P.A.V)

Tableau 5. Parc des colonnes aériennes.

	Emballages	**Verre**	**Papiers**	**Textiles**	**Carton** (Août à déc.)
Nombre de contenants	32	34	21	24	3
Tonnages collectés	134 T	135 T	21 T	97 T	13 T
Territoire desservi	Borgo : 16	Borgo : 18	Borgo : 10	Borgo : 6	Olmu :1
	Biguglia : 1	Biguglia : 1	Biguglia : 1	Biguglia : 11	Biguglia : 1
	Lucciana : 15	Lucciana : 15	Lucciana : 10	Lucciana : 6 et Monte : 1	Lucciana : 1
Nombre de levées 2025	2286	323	149	1404	138

2) La collecte du verre des professionnels

La C.C.M.G a mis en place une collecte sélective du verre des cafés, hôtels et restaurants. Elle est réalisée en régie.

3) La collecte du papier des administrations

La C.C.M.G assure une collecte en porte-à-porte en bacs de papiers des administrations et professionnels. Cette démarche vise à augmenter la performance de recyclage des déchets.

4) La collecte des cartons

Dans sa politique de réduction des déchets enfouis, la C.C.M.G a développé des collectes spécifiques des cartons bruns auprès des professionnels et, depuis le mois d'août, a mis en place des bornes à carton (cf. tableau).

5) La collecte des biodéchets

Depuis septembre 2017, une collecte des biodéchets a été mise en place auprès des professionnels tels que les Grandes et Moyennes Surfaces, les cantines collectives, les restaurateurs, …

6) La collecte des encombrants

Les déchets dits « encombrants » sont collectés selon deux modes :

- **Collecte en Porte-à-Porte :**

La C.C.M.G effectue une collecte des encombrants en porte-à-porte sur prise de rendez-vous par appel téléphonique au 04 95 38 00 89 du lundi au jeudi.

Les collectes ont lieu du mardi au vendredi matin (sauf jours fériés ou problème technique) en déposant les encombrants devant les habitations.

Ensuite ils sont acheminés par les agents à la déchetterie de Lucciana.

- **Collecte en déchetterie :**
    - Déchetterie de Lucciana, lieu-dit Pruniccia, 20290 Lucciana
    - Déchetterie mobile présente les 2èmes et 4èmes vendredis et samedis de chaque mois sur Biguglia et Borgo (respectivement à la salle des Fêtes et au stade Antoniotti).

E. Gestion des dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont nombreux sur le territoire de la Communauté de Communes. Ils correspondent à des déchets abandonnés sur les domaines public et privé dans le non-respect des conditions de collecte.

En 2025, il a été collecté **653 tonnes** au pied des poubelles en régie sur les communes de Biguglia, Borgo et Lucciana et 181 tonnes dans les secteurs des villages effectuée par un prestataire (SAS Giacomelli) pour un coût de 60 000 € (forfait mensuel).

F. Le parc des véhicules des collectes

Tableau 6. Parc des véhicules.

VEHICULES	*IMMATRICULATIONS*	*COLLECTES*
	GD 140 XM ***Location (vient en remplacement du AM 838 SE.)***	***ENCOMBRANTS A DESTINATION DE LA RECYCLERIE POUR UNE VALORISATION OPTIMALE DU TOUT VENANT***
	*DC-352-XV* *07/02/2014*	
	*DC-370-XV* *07/02/2014*	
	*GQ-100-JW*	
	*Benne 5m3* *EN-888-NF* *22/06/2017*	***BIODECHET***
	*Benne 7m3* *FX-214-XL* *17/03/21*	***EMBALLAGE***
	*Benne 7m3* *FF-621-GK* *08/04/2019* ***Location (remplace le BL 074 VB)***	***VERRE***
	*Benne 12m3* *EP-983-LA* *25/07/2017* ***Location***	***EMBALLAGE/PAPIER/ VERRE***
	Benne 9m3 *FZ-786-AF* *03/05/2021* *Location année*	***EMBALLAGE/PAPIER/ VERRE***
En période estivale, la location d'une benne de 12m3 est indispensable afin d'assurer un service optimal due à la saison.		***EMBALLAGE/PAPIER/VERRE***

G. Fréquence de collecte

Tableau 7. Tableau des fréquences des collectes.

Type de déchets	Secteur	Fréquence collecte
Ordures ménagères	Biguglia Borgo Lucciana	C6
	Marana	C3 */ C2
	Villages	C2
Emballages	Biguglia Borgo Lucciana	C3
	Marana	C3 */ C2
	Villages	C1
Verre	Biguglia Borgo Lucciana	C1
	Marana	C3 */ C1
	Villages	Selon relève
Papier	Biguglia Borgo Lucciana	C1
	Marana	C1
	Villages	Selon relève

Type de déchets	Secteur	Fréquence collecte
Biodéchets professionnels	Biguglia Borgo Lucciana	C5
Biodéchets particuliers		C1
Carton	Biguglia Borgo Lucciana Marana pour les professionnels	C3
	Les villages (Lento, Scolca, Bigorno, Vignale, Monte, Olmo, Campitello)	C1

*Période estivale (environ du 15/05 au 15/10)

H. Destination des déchets

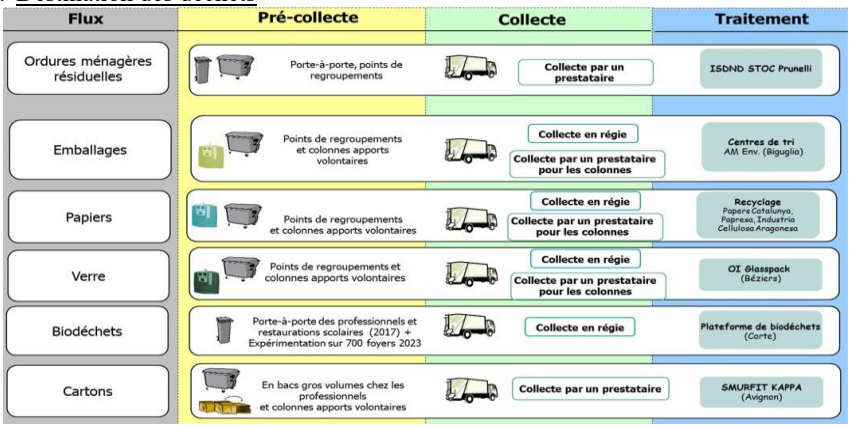

Figure 2. Synoptique de la gestion des déchets sur le territoire de la CCMG.

IV. Les recycleries présentes sur le territoire de la C.C.M.G.

A. La recyclerie de Lucciana



Figure 2. Photographies de la recyclerie de Lucciana.

La Communauté de Communes Marana Golo est équipée d'une recyclerie au lieu-dit Pruniccia sur la commune de Lucciana. Elle est destinée aux dépôts des déchets des particuliers qui ne peuvent être collectés avec les déchets ménagers du fait de leur encombrement ou de leur nature. Elle est ouverte de 6h30 à 12h30 et de 13h à 17h du lundi au samedi et de 8h à 12h le dimanche. Elle accueille également les professionnels. La recyclerie est gérée par le Syvadec depuis le 1er août 2018.

Figure 3. Modalités d'accès et "d'utilisation" de la recyclerie de Lucciana.



Numéro de Téléphone : 07 86 27 16 17.

Zoom sur les tonnages la déchetterie de Lucciana

Tableau 8. Evolution des tonnages réceptionnés par la recyclerie de Lucciana.

MATERIAUX	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Cartons	94 T	110 T	123 T	170 T	131 T	175 T	149 T	110 T	121 T	129T
Ferraille	391 T	364 T	442 T	390 T	379 T	430 T	302 T	262 T	202 T	214 T
D3E	211 T	247 T	300 T	344 T	267 T	262 T	216 T	224 T	223 T	248 T
Déchets verts	1030 T	888 T	971 T	1880 T	1539 T	1470 T	908 T	866 T	778 T	772 T
Tout venant	957 T	1196 T	974 T	440 T	476 T	468 T	90 T	63 T	66 T	93 T
Tout venant valorisé			157 T	361 T	430 T	458 T	318 T	231 T	166 T	229 T
Ameublement	219 T	208 T	580 T	613 T	642 T	652 T	628 T	570 T	879 T	956 T
Bois	618 T	434 T	546 T	435 T	402 T	458 T	305 T	287 T	143 T	26 T
Gravats	3048 T	2244 T	2041 T	964 T	262 T	403 T	277 T	330 T	337 T	375 T
Textiles				70 T	60 T	85 T	80 T	98 T	103 T	114 T
DDS			20 T	14 T	20 T	23 T	19 T	20 T	14 T	18 T
Pneus	12 T	10 T	9 T	20 T	22 T	21 T	16 T	18 T	16 T	17 T
Huiles minérales					6 T				5 T	4 T
Huiles végétales					1 T				0 T	0 T
ABJ								1.5 T	4 T	4 T
ASL								1.7 T	9 T	7 T
PMCB								0 T	33 T	59 T
Piles										1 T
Lampes										0 T
Menuiseries vitrées										12 T
TOTAL	**6580 T**	**5711 T**	**6183 T**	**5700 T**	**4367 T**	**4905 T**	**3308 T**	**3079 T**	**3 099T**	**3278T**

Depuis le mois de juillet 2025, il a été comptabilisé **la fréquentation** c'est-à-dire le nombre de passages à la déchetterie; cette dernière s'élève à **22 689**.

- Répartition des tonnages collectés en déchetterie 2025

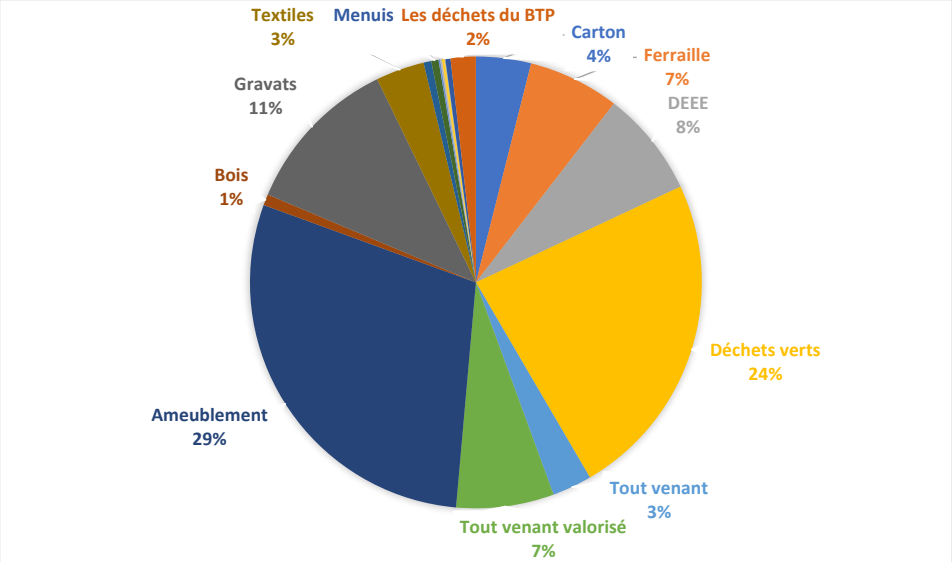

B. Déchetterie mobile

Afin de faciliter le geste de tri des usagers, la C.C.M.G en partenariat avec le SYVADEC a mis en place une déchetterie mobile sur les communes de Borgo et Biguglia.

Il a été convenu également que les villages appartenant à la C.C.M.G qui se trouvent aux alentours de Barchetta (territoire de La Communauté de Communes Casinca-Castagniccia) peuvent accéder cette déchetterie mobile.



Figure 4. Photographie de la recyclerie mobile.

- Zoom sur les tonnages de la déchetterie mobile (Biguglia + Borgo)

Tableau 9. Evolution des tonnages de la recyclerie mobile

MATERIAUX	2021	2022	2023	2024	2025
CARTON	1.60	7,50	2,8	1.3	2
TOUT VENANT	3,40	1,20	2,4	2.9	2
TOUT VENANT VALORISE	3,30	6,60	10	7.6	5
FERRAILLE	4.50	5,50	8,3	5.1	6
DECHETS VERTS	7.90	6,70	9,6	6.1	9
MEUBLES	3.82	6,90	5,5	6	18
DEEE – FROID	0,40	1,10	1,2	1.1	1
DEEE - HORS-FROID	0.90	2,30	4,4	3.6	3
DEEE-PAM-ECRANS	3.60	3,10	4,7	4.4	5
TOTAL en Tonnages	**29.42**	**40,90**	**48,90**	**38.1**	**52**

V. La prévention

A. Le compostage de proximité

Comme chaque année, la C.C.M.G a poursuivi son engagement en faveur de la réduction des déchets et de la gestion des déchets fermentescibles.

En 2025, 60 composteurs individuels ont été distribués avec un total de 3 635 composteurs déployés sur le territoire depuis 2009. De plus, 242 lombricomposteurs sont recensés au sein de la CCMG. Aussi, nous comptons 18 composteurs partagés

Ainsi, par le biais du compostage, 440 tonnes de matières ont été détournées par les particuliers.



Figure 5. Photographie d'un composteur partagé.



Figure 6. Répartition des composteurs partagés sur le territoire.

VI. Communication, sensibilisation et relations avec les usagers

Les interventions courantes de sensibilisation et de rappel des modalités de collecte auprès des professionnels ont été faites lorsque les agents de collecte constataient des problèmes de tri.

Les distributions de composteurs et de lombricomposteurs ont été aussi des échanges avec les usagers et l'occasion de leur rappeler l'importance du tri.

A. Actions de sensibilisation et de communication réalisées en 2025 par l'agent de prévention

- Nettoyage de plage avec sensibilisation à l'environnement et au tri et l'association J'aime ma Mer,
- Animation sur le tri lors de journées sportives auprès de club de football,
- Intervention dans les entreprises pour la mise en place du tri,
- Distribution de flyers (Mémo Tri),
- Intervention auprès des Syndics de copropriété lors d'A.G.,

- Participation à des évènements (Foire de la Canonica, Journée du Bien-Être, Marché de Noël de Borgo, Trail de Lucciana, …),
- Mise en place du tri lors d'évènements (Fiera di Biera, Foire de la Canonica, …)
- Animation et sensibilisation auprès de scolaires,
- Mise en place de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets,
- Mise en place de points de collecte (Piles, …),
- Communication régulière sur les réseaux sociaux et site internet,
- Communication régulière avec les différentes mairies du territoire concernant le tri et le compostage,
- Operate à Scolca pour la mise en place d'un composteur partagé avec l'association Paese d'Avvene
- Mise en place des premières actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : vide-dressing, boîte à livre, bourse aux jouets, élaboration d'un guide Prévention à destination des usagers, …

B. Documentations accessibles et destinées aux citoyens

- Mémo tri,
- Guide de Prévention,
- Publication Internet,
- Bulletins semestriels (distribués en mairies).

C. La gestion des réclamations

Les doléances des usagers arrivent via de multiples canaux (numéro du service, site internet de la collectivité, page Facebook, mails des syndics, …).

Le service Collecte a enregistré et traité **2 025 appels** qui correspondent à des réclamations, des signalements de dépôts sauvages et des appels de demandes de collecte d'encombrants en porte à porte. Le reste des appels sont des demandes de mise en place de conteneurs, de signalements de débordement des bacs OM ou tri, des informations d'horaires sur la déchetterie…

D. L'expérimentation Oui Pub

Initialement prévue pour trois intercommunalités, l'expérimentation a été étendue à l'ensemble des **19 intercommunalités de Corse**. Son but est de réduire la distribution d'imprimés publicitaires sans adresse (IPSA), lutter contre le gaspillage et la surconsommation, et encourager la réduction des déchets à la source.

En Corse, les publicités représentent plus de **6 kg par habitant et par an**, soit environ 2 000 tonnes de papier évitables.

L'analyse des indicateurs montre des résultats jugés « extrêmement positifs » par le SYVADEC :

- **Adhésion au "Oui Pub" :** Le taux d'apposition de l'autocollant sur les boîtes aux lettres est resté **très faible**, passant de 8,53 % en mars 2023 à seulement **3,61 % en février 2025**.
- **Impact sur les déchets :** Une baisse significative des tonnages de papiers triés a été observée, avec une diminution de **21 % entre 2022 et 2023**.
- **Efficacité :** La part des imprimés publicitaires dans les papiers triés est passée de 21,95 % en 2022 à **4,47 % en 2024**.

- **Population : 80 % des habitants** se disent satisfaits de ne plus recevoir de publicités.
- **Consommation : 18 % des sondés** déclarent avoir réduit leur consommation depuis l'arrêt de la distribution des prospectus.
- **Collectivités : 92 % des intercommunalités** sont satisfaites et souhaitent maintenir le dispositif après la phase d'expérimentation.

4. Organisation et Moyens

- Le projet a été soutenu techniquement et financièrement par l'**ADEME** (aide de 80 000 €) et le ministère de la Transition écologique.
- Une large campagne de communication a été déployée (réseaux sociaux, affichage urbain, radio) pour informer la population dès le début de l'année 2023.

En conclusion, le SYVADEC recommande la **pérennisation du dispositif** en Corse en raison de son efficacité sur la réduction des déchets et de la forte acceptabilité sociale constatée.

E. Lavage et désinfection des bacs



Figure 7. Photographies d'une opération de lavage des bacs.

Contrairement à l'année dernière, il n'y a eu qu'une opération de lavage organisée sur l'ensemble du territoire en régie du 3 mars 2025 au 17 avril 2025 pour un coût de 13 965 € TTC (location de la laveuse) et 3 270 € pour l'essence.

Commenté [AF1]: "contrairement" " il n'y a eu"... commentaire trop négatif.

2 153 conteneurs tout flux confondus ont été lavés.

VII. Les résultats de la collecte

A. Les collectes organisées

La collecte sélective a pour but de réduire les tonnages d'ordures ménagères résiduelles à éliminer, générant ainsi des économies sur les coûts de fonctionnement du service et un gain pour l'environnement.

Commenté [AF2]: insister sur le dynamisme démographique de la CCMG, qui explique en partie la hausse des OMR. cf INSEE

Tableau 10. Evolutions des tonnages par types de déchets depuis 2016 (collecte en bacs et bornes)

Flux/Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ordures ménagères	9379 T	10447 T	10667 T	10652 T	11385 T	11466 T	11143 T	11204 T	12003 T	11491 T
Emballages	210 T	238 T	335 T	436 T	479 T	524 T	559 T	612 T	704 T	787 T
Verre	440 T	453 T	535 T	558 T	556 T	582 T	648 T	601 T	603 T	568 T
Papiers	294 T	300 T	328 T	345 T	293 T	292 T	270 T	166 T	153 T	150 T
Cartons (bacs et bornes hors déchetterie)	240 T	288 T	402 T	401 T	401 T	479 T	515 T	476 T	556 T	607 T
Cartons (déchetterie)	94 T	110 T	123 T	170 T	131 T	175 T	149 T	110 T	122 T	131 T
Biodéchets Professionnels Biodéchets Particuliers PAP	-	42 T	275 T	311 T	268 T	347 T	318 T	325,3 T 12,7 T	301T	377 T
Recycleries (Syvadec) dont matières non valorisées	6580 T	5711 T	6183 T 974 T	5700 T 440 T	4637 T 476 T	4905 T 468 T	3308 T 90 T	3079 T 63 T	3137 T 65 T	3331 T 95 T
TOTAL DES FLUX	17237 T	17589 T	18848 T	18573 T	18150 T	18770 T	16910 T	16586 T	17 579 T	17442 T
Total Matières Valorisées										
Emballages valorisés + verre + papier + carton + biodéchets	1278 T	1431 T	1998 T	2221 T	2128 T	2399 T	2459 T	2303 T	2224 T	2423 T
Pourcentage collecte sélective Valorisables hors déchetterie (emr,verre,papier,carton,biodéchet)	7,4 %	8,1 %	10,6 %	11,9 %	11,7 %	12,8 %	14,5 %	15.8 %	15.4 %	17 %*

** Le taux de tri est calculé de la façon suivante = Tonnages de collecte sélectives valorisés / (tonnages de collectes sélectives collectés + tonnage des ordures ménagères résiduelles).*

B. Le soutien au tri par le Syvadec

Depuis 2024, les recettes du tri (soutiens éco-organismes et vente matière) sont intégrées dans la cotisation.

C. Répartition des tonnages collectés

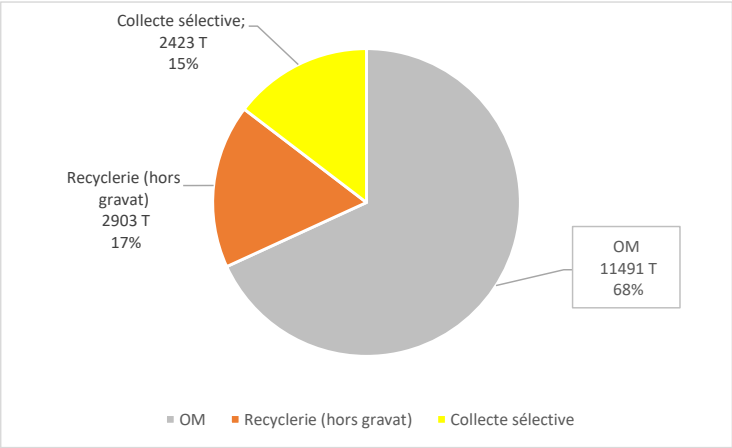

D. Graphiques des tonnages tri sélectif (bacs + bornes + carton déchetterie)

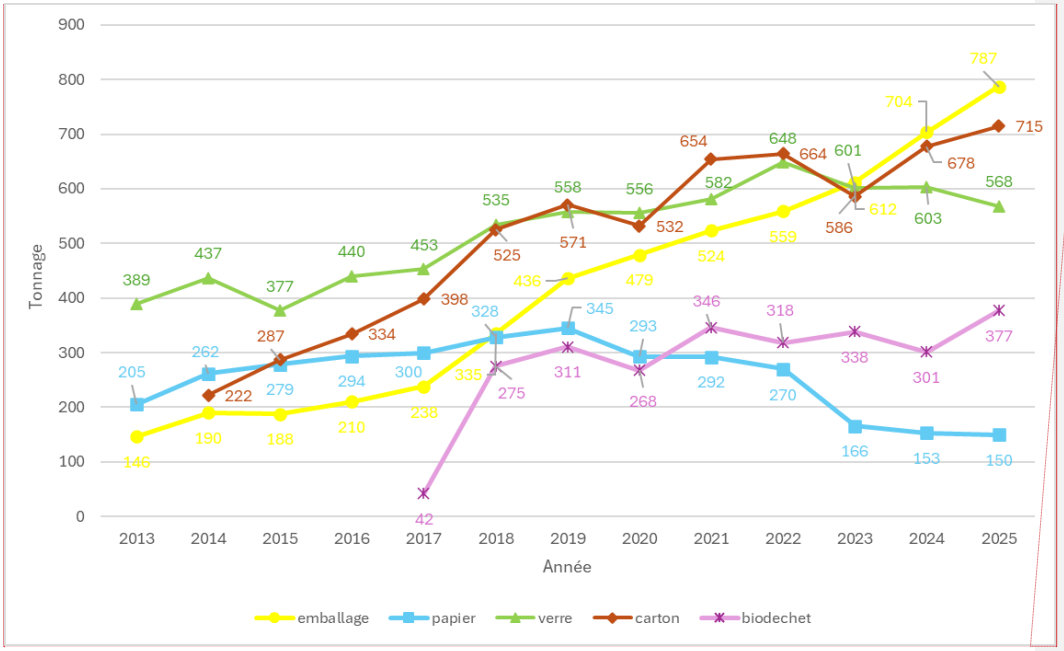

Commenté [AF3]: Clin d'oeil: les biodéchets, j'javais donné une implsion à mon arrive, en 2018 :)

Le total de matières collectées entre 2024 et 2025 enregistre une augmentation correspondant à 158 tonnes. En effet, nous constatons une diminution pour les flux de papier et biodéchets (due à l'expérimentation du « Oui Pub » et une utilisation moins importante du papier dans les entreprises et collectivités ; pour les biodéchets, la non-distribution des sacs compostables après la fin de l'expérimentation du porte-à-porte explique sans doute cette diminution). Pour les flux emballages, verre et carton, nous enregistrons une croissance (due à une augmentation des points de tri sur le territoire auprès des professionnels et des particuliers avec un accompagnement auprès des entreprises et une communication plus importante).

E. Détail des collectes sélectives, distinction entre collecte des bacs et collecte des bornes

Tableau 11. Détail des tonnages collectés par type de collecte en 2025.

	Emballages Apport Volontaire	Emballages PàP et Points de Regroupements	JRM Apport Volontaire	JRM PàP et Points de Regroupements	Verre Apport Volontaire	Verre PàP et Points de Regroupements	Cartons (pro +CCMG)	Carton Apport volontaire	Biodéchets (Pro +part.)	Total
Total 2016	62 T	147 T	117 T	178 T	96 T	344 T	230 T			1174 T
Total 2017	67 T	170 T	272	172	113	338	282 T		47 T	1461 T
Total 2018	116 T	220 T	91 T	227 T	154 T	382 T	362 T		275 T	1827 T
Total 2019	148 T	289 T	129 T	215 T	156 T	402 T	402 T		311 T	2052 T
Total 2020	156 T	325 T	94 T	201 T	188 T	374 T	404 T		268 T	2010 T
Total 2021	140 T	385 T	92 T	199 T	168 T	414 T	479 T		347 T	2224 T
Total 2022	132 T	427 T	91 T	178 T	160 T	488 T	515 T		319 T	2310 T
Total 2023	117 T	485 T	29 T	135 T	145 T	449 T	476 T		338 T	2193 T
Total 2024	119 T	585 T	25 T	128 T	145 T	458 T	556 T		301 T	2317 T
Total 2025	129 T	658 T	22 T	128 T	135 T	432 T	594 T	13 T	377 T	2488 T

Les cartons déposés directement en recyclerie (131 tonnes) ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

Commenté [AF4]: en % Emballage PAV 29% en 2016 16% en 2025
Emballage Ratio PAV/PR: 0.42 2016; 0.19 en 2026µ

Verre Ratio PAV/PR: 0.27 (2016) : 0.31(2025)

F. Répartition des tonnages en collecte sélective pour l'année 2025

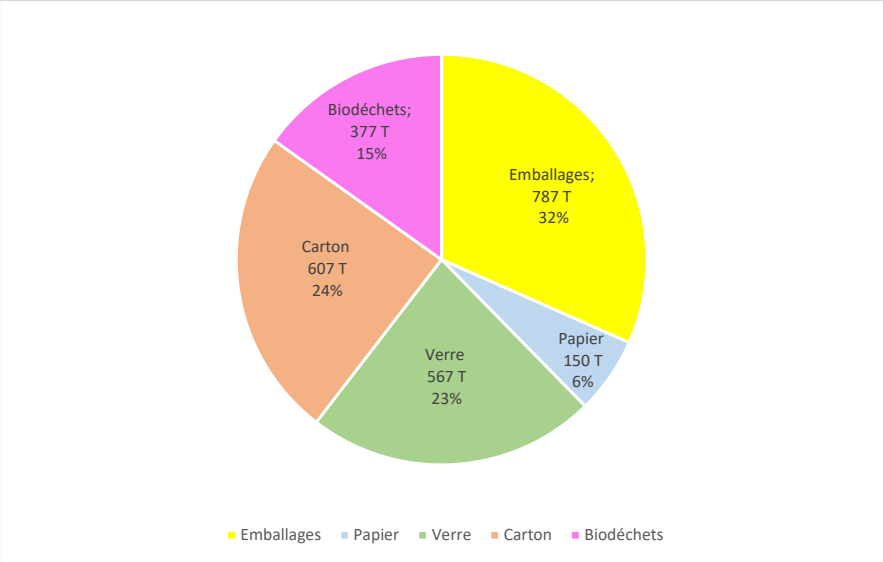

En 2025, les collectes de tri sélectif en régie et en prestation (pour les bornes d'apport volontaire et les cartons des entreprises) ont permis de collecter 2 488 tonnes de matières valorisables (787 T d'emballages, 150 T de papier, 568 T de verre, 607 T de carton et 377 T de biodéchets).

Une collecte des cartons est effectuée auprès des entreprises 3 fois par semaine sur les communes de Borgo, Lucciana et Biguglia par l'entreprise SOCOCAPA. Cette collecte s'est élevée à 576 tonnes pour un coût de 361 HT/T soit 204 672 € HT en 2025.

G. Taux de refus de notre territoire par suite des caractérisations effectuées en 2025

Tableau 12. Caractérisations réalisées en 2025.

Tournée	Date	Présence collectivité*
Colonnes	Mardi 4 mars 2025	Oui
Borgo/Lucciana	Mardi 29 avril 2025	Oui
Biguglia	Mercredi 11 juin 2025	Oui
Villages	Lundi 4 août 2025	Oui
Borgo/Lucciana	Mercredi 24 septembre 2025	Oui
Colonnes	Mardi 21 octobre 2025	Oui

À la suite des différentes caractérisations effectuées en 2025, nous avons constaté que la qualité du tri entre 2024 et 2025 s'est légèrement améliorée. La part majeure de ces refus est composée de biodéchets, de bouteilles en verre ou d'emballages non vidés.



Figure 8. Opération de caractérisation sur le site de Tragone.

Tableau 13. Evolution des taux de refus afférents aux caractérisations réalisées sur le territoire.

Adhérents	Evolution du Taux de refus à la suite des caractérisations						Taux d'évolution 2024-2025
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Marana Golo	11.91 %	20.87 %	19.63 %	27.17 %	30.58 %	24.34 %	- 25 %

Tableau 14. Taux de refus et de valorisation sur le territoire en 2025.

Adhérent	Taux de valorisation	Taux de refus	Total
Marana Golo	75.66 %	24.34 %	100,00 %

H. Tonnages globaux et performances de collecte pour l'année 2025

1) Les performances de collecte

Tableau 15. Performances de collecte à l'habitant en 2025.

Origine des Déchets	Compositions des gisements	Ratio CCMG 2023 (kg/hab.)	Ratio CCMG 2024 (kg/hab.)	Ratio CCMG 2025 (kg/hab.) *Différence par rapport à la moyenne régionale*	Moyenne Régionale (kg/hab.) 2025		Moyenne nationale (kg/hab.) 2021 Donnée ADEME 2021
Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)	**Ordures Ménagères Résiduelles**	459	484	451	363		246
	Emballages recyclables	25	28	31	34	88	53
	Papiers	7	6	6	5		
	Verre	25	24	22	37		34
	Biodéchets (pro et particuliers)	14	12	32 (resp. 15 et 17)	12		19

	Cartons Professionnels	19	22	23	/	13
Déchets Occasionnels des ménages	**Déchetterie et Encombrants**	153	129	130	159	220
TOTAL Déchets Ménagers et Assimilés (D.M.A)		**702 kg/hab.**	**714 kg/hab.**	**695 kg/hab.**	**628 kg/hab.**	**611 kg/hab.**

2) Les performances de collecte à l'habitant

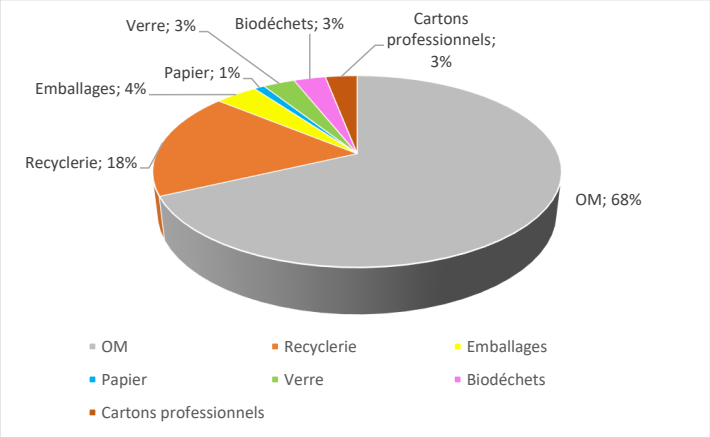

3) Evolution de la production par habitant (kg/hab.)

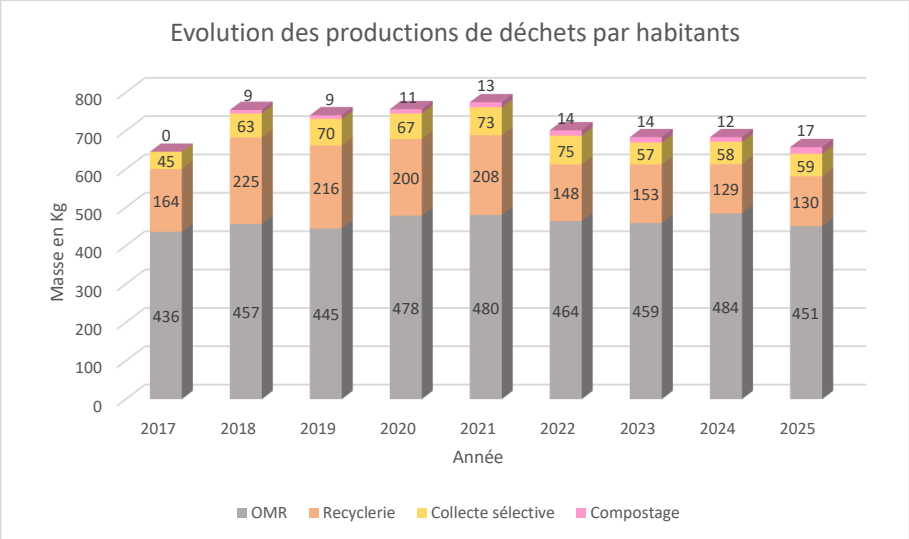

I. Autres collectes

1) Collecte des encombrants

Une collecte d'encombrants est effectuée en régie quotidiennement sur les communes de Borgo, Biguglia et Lucciana pour corriger l'incivisme de la population. Depuis 2021, il y a également une collecte en porte-à-porte des encombrants sur prise de rendez-vous en contactant nos services du mardi au vendredi. En 2025, cela représente 227 tonnes collectées chez les particuliers (69 T à Borgo, 97 T à Biguglia, 51 T à Lucciana et 10 T sur le lido de la Marana) et 653 tonnes d'incivisme.

Les communes de villages sont collectées au minimum une fois par mois en prestation par l'entreprise SAS GIACOMELLI pour 60 000 € TTC.

Tableau 16. Evolution des tonnages d'encombrants collectés sur le territoire

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Borgo, Biguglia, Lucciana, Marana	690 T	783 T	793 T	831 T	700 T	656 T	762 T	741 T	932 T	880 T
Bigorno, Campitello, Lento, Monte, Olmo, Vignale, Scolca, Funtanone, Casamozza Angiolasca	49 T Entreprise Giacomelli	68 T Entreprise Giacomelli	88 T Forfait 81 240 € HT Entreprise Giacomelli	151 T Forfait 62 208 € HT Entreprise Raffalli	31 T 51 840 € HT Entreprise Raffalli	80 T 32 368 € HT janv.fev : Raffalli 5184 € HT mars à déc. : Giacomelli*** 2200 € HT	120 T Forfait 26 400 € HT Entreprise Giacomelli	136 T Entreprise Giacomelli 33 600 €	156 T Entreprise Giacomelli	182 T Entreprise Giacomelli

2) Collecte des biodéchets

En ce qui concerne les biodéchets de l'année 2025, la collecte auprès des professionnels et des particuliers a permis de relever 377 tonnes de matières.



Figure 9. Collecte des biodéchets sur le territoire de la CCMG.

Tableau 17. Tonnages de biodéchets collectés en 2025

TONNAGES DE BIODECHETS RECEPTIONNES PAR TYPE DE COLLECTE EN 2025	
Biodéchets collectés pour les professionnels et particuliers	377
Biodéchets compostés par l'habitant	443
TOTAL	**820**

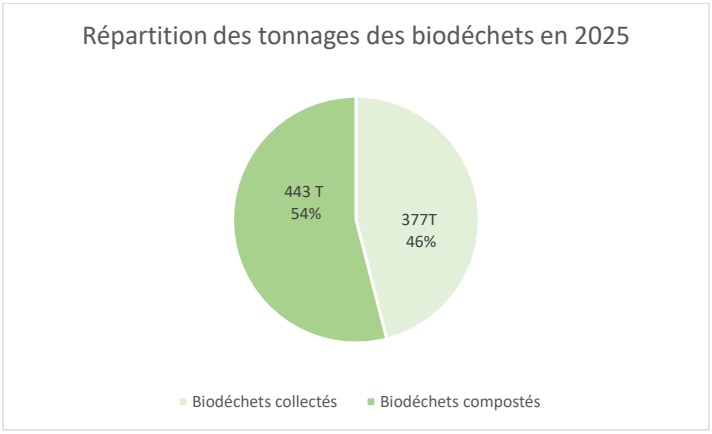

VIII. Les indicateurs économiques et financiers

A. Le montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises

Tableau 18. Principales prestations rémunérées aux prestataires sous contrats

Nom Prestataire	Nature de la Prestation	Montant de la prestation en TTC
Codivep	Fourniture et livraison de conteneurs roulants pour la collecte des déchets ménagers et collecte sélective	19 224€
Corse Collectivités	Sacs biodégradables	21 923 €
	Fourniture et livraison de conteneurs roulants pour la collecte des déchets ménagers et collecte sélective	42 876 €
TOTAL		**84 023 €**

B. Dépenses liées aux véhicules

1) Maintenance de véhicules

Tableau 19. Dépenses engagées pour l'entretien des véhicules.

Nom Prestataire	Nature de la Prestation	Montant de la prestation en TTC 2025
Corse Poids-Lourds Euromat Marcelli	Entretien, dépannage et réparation (hors pneus et vidanges)	39 357.17 €

2) Location de véhicules

Tableau 20. Dépenses engagées pour la location des véhicules.

Nom Prestataire	Nature de la Prestation	Montant de la prestation en TTC 2024	Montant de la prestation en TTC 2025
Euromat	Location BOM 12m3, 12 mois	48 960 € 12 mois	48 960 € 12 mois
	Location BOM 9m3	50 400 € 12 mois	47 346 € 12 mois
	Location VL Encombrants	20 160 € 12 mois	20 160 € 12 mois
	Location BOM 7m3	46 080 € 12 mois	46 080 € 12 mois
TOTAL		165 600 €	162 546 €

C. Prestations de collecte

Tableau 21. Présentation et couts des prestations de collecte.

Nom Prestataire	Nature de la Prestation	Type de Contrat et durée	Montant de la prestation (HT)
SOCODEME/ SOCOCAPA	Collecte et acheminement des OMR et assimilés des communes de Lucciana et Borgo	Accord-cadre/ prix unitaire et forfaitaire	808 990 €
	Collecte et acheminement des Cartons des communes de Biguglia, Borgo et Lucciana,	Accord-cadre/ prix unitaire et forfaitaire	204 672 €
NETTOYAGE INSULAIRE	Collecte et acheminement des OMR et assimilés des communes de Biguglia	Accord-cadre/ prix unitaire et forfaitaire	394 049 €
CYRNEA	Collecte et acheminement des OMR et assimilés des communes de Borgo haut	Accord-cadre/ prix unitaire et forfaitaire	360 037 €
BELMONTE	Collecte et acheminement des Omr et assimilées des communes de Monte, Olmo, Vignale, Scolca, Campitello, Bigorno et Lento	Prix forfaitaire mensuel	157 080 €
RAFFALLI	Collecte des bornes apport volontaire du tri sélectif des déchets ménagers	Prix unitaire	155 771 €
SAS GIACOMELLI	Collecte et transport des encombrants des communes de Lento, Bigorno, Scolca, Vignale, Campitello, Monte, Olmo	Prix forfaitaire mensuel	60 000 €
TOTAL			**2 140 599 €**
Cotisation SYVADEC : 428 € HT/ T			
Traitement de 11 491 tonnes* d'ordures ménagères			**4 918 148 € HT**
Traitement ordures ménagères SYVADEC			
COUT TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES 7 058 747 € HT			

L'ensemble de la production des ordures ménagères est traité par enfouissement soit **11 491** tonnes en 2025 pour l'ensemble du territoire. Depuis 2015, le site de Teghime, géré par le SYVADEC accueille la totalité des ordures ménagères de la CCMG. La déclaration d'un ambassadeur de tri (ADT/COMM), au titre des actions menées sur l'année est soutenue à hauteur de 0,33 €/hab. INSEE.

Nous constatons une baisse du coût du service de 1.2% par rapport à 2024 ; ceci est dû principalement à la baisse du tonnage des Ordures ménagères résiduelles même si la cotisation Syvadec a augmenté en 2025 passant de 416 € à 428 €

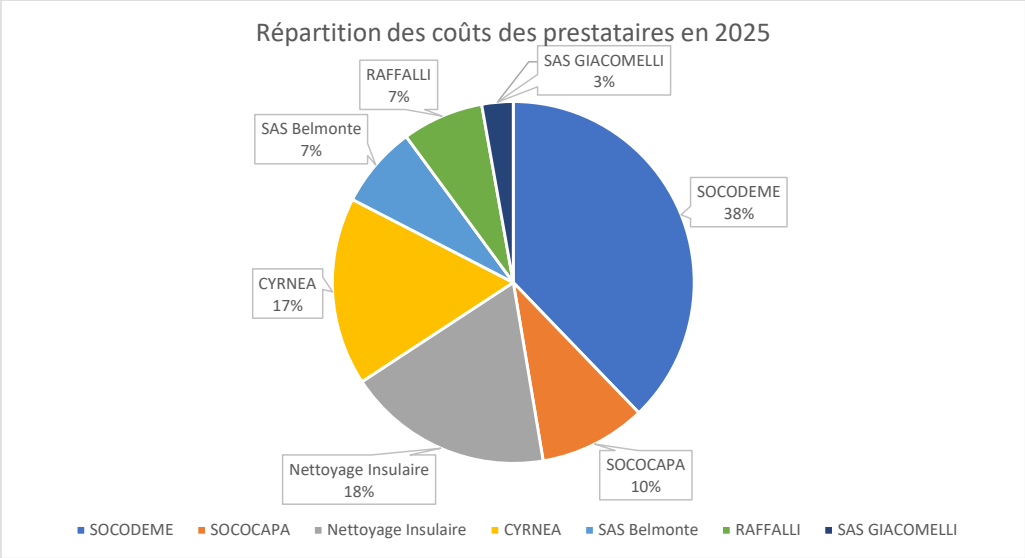

Commenté [AF5]: combien en %?

Commenté [AF6]: "meme si" maladroit. "permettant de compenser en partie"

Commenté [AF7]: soit +2.88%

D. Contribution au Syvadec 2026

Cotisation prévisionnelle 2026

EPCI	Taux de CS *	Cotisation par hab.	Cotisation Prévisionnelle
CA Bastia	21,5%	107 €	6 631 543 €
CA Pays Ajaccien	19,4%	132 €	12 210 831 €
CC Alta Rocca	14,1%	276 €	2 426 376 €
CC Calvi Balagne	54,7%	92 €	1 158 188 €
CC Cap Corse	21,8%	186 €	1 229 962 €
CC Castagniccia Casinca	20,4%	127 €	1 690 383 €
CC Celavu Prunelli	20,8%	124 €	1 147 113 €
CC Centre Corse	16,7%	147 €	1 476 135 €
CC Costa Verde	27,0%	163 €	1 788 334 €
CC Fium Orbu Castellu	21,6%	27 €	356 584 €
CC Ile Rousse Balagne	26,9%	211 €	2 320 964 €
CC Marana Golo	17,1%	205 €	5 213 462 €
CC Nebbiu Conca d Oru	14,8%	193 €	1 500 359 €
CC Oriente	21,7%	118 €	728 885 €
CC Pasquale Paoli	30,5%	100 €	612 776 €
CC Pieve Ornano	16,2%	207 €	2 752 443 €
CC Sartenais Valinco	12,2%	64 €	795 771 €
CC Spelunca Liamone	26,5%	203 €	1 589 809 €
CC Sud Corse	21,2%	295 €	6 432 293 €
Total		**148 €**	**52 062 209 €**

Source: @SYVADEC • Créé avec Datawrapper

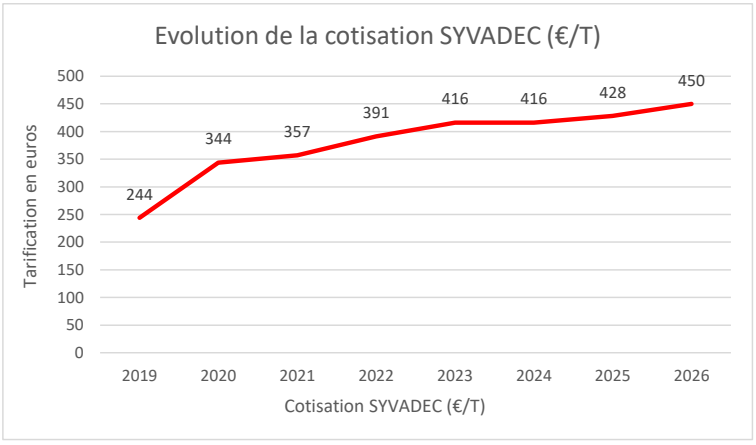

IX. Mise en place de la Redevance Spéciale (R.S)

À la suite de l'accompagnement du bureau d'études INDDIGO, la CCMG a engagé, dès 2025, une démarche d'accompagnement des producteurs non ménagers visant à améliorer le tri de leurs déchets, ainsi qu'à renforcer les actions de prévention et de réduction, notamment par la mise en place de la Redevance Spéciale.

Commenté [AF8]: rappel de la délibération

Au cours de cette année, il a été vu :

- 309 professionnels dans différents secteurs dont 131 redevables,
- 52 administrations.

- **Tableau 22**. Présentation des Redevables sur le territoire de la CCMG.

	BTP Matériaux	Industrie Manufacturier	Commerce (Gros et détails)	Automobile	Hôtellerie Restauration	Santé Social	Transport Logistique	Services Immobilier	Loisirs	Administrations
Nombre d'entreprises	9	17	31	9	43	8	2	6	6	52

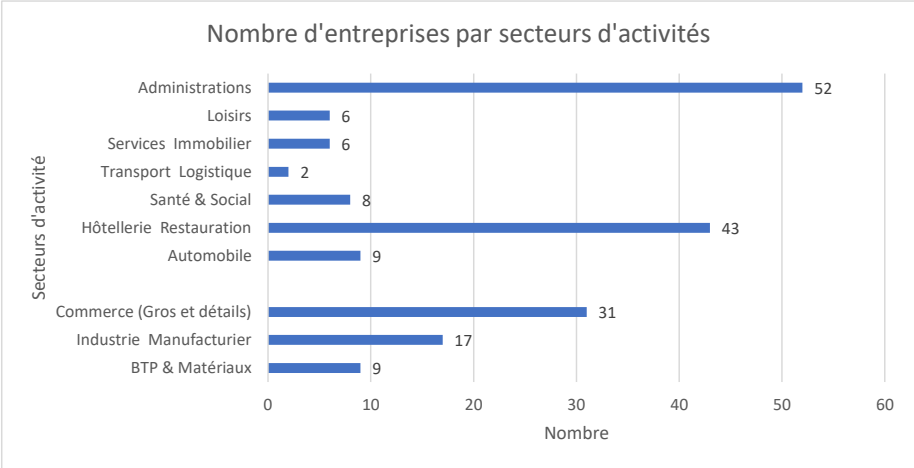

La première période de facturation s'étend du 18 août 2025 au 2 novembre 2025. Par la suite, la facturation sera établie semestriellement. Pour cette première échéance, un montant de 209 100 euros a été titré, réparti de la manière suivante :

Tableau 2*3*. Répartition des recettes estimées de la RS par secteurs d'activités

	BTP Matériaux	Industrie Manufacturier	Commerce (Gros et détails)	Automobile	Hôtellerie Restauration	Santé Social	Transport Logistique	Services Immobilier	Loisirs	Administrations
RS titrée en fonction du secteur d'activités	8 357,58 €	19 192,82 €	40 358,12 €	13 155,45 €	59 666,18 €	22 087,89 €	397,99 €	12 027,84 €	6 058,14 €	27 798,97 €

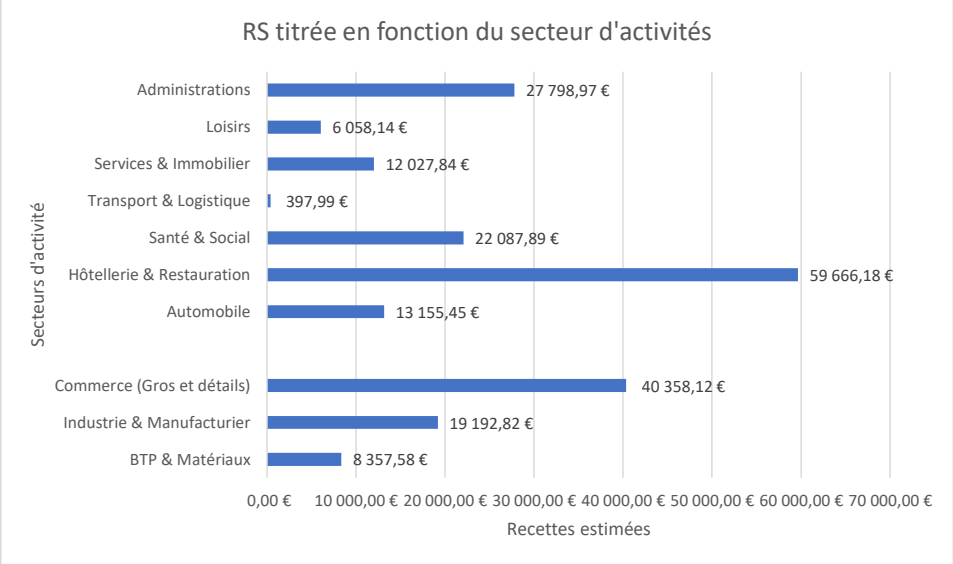

- **Tableau 24**. Répartitions des Redevables par communes.

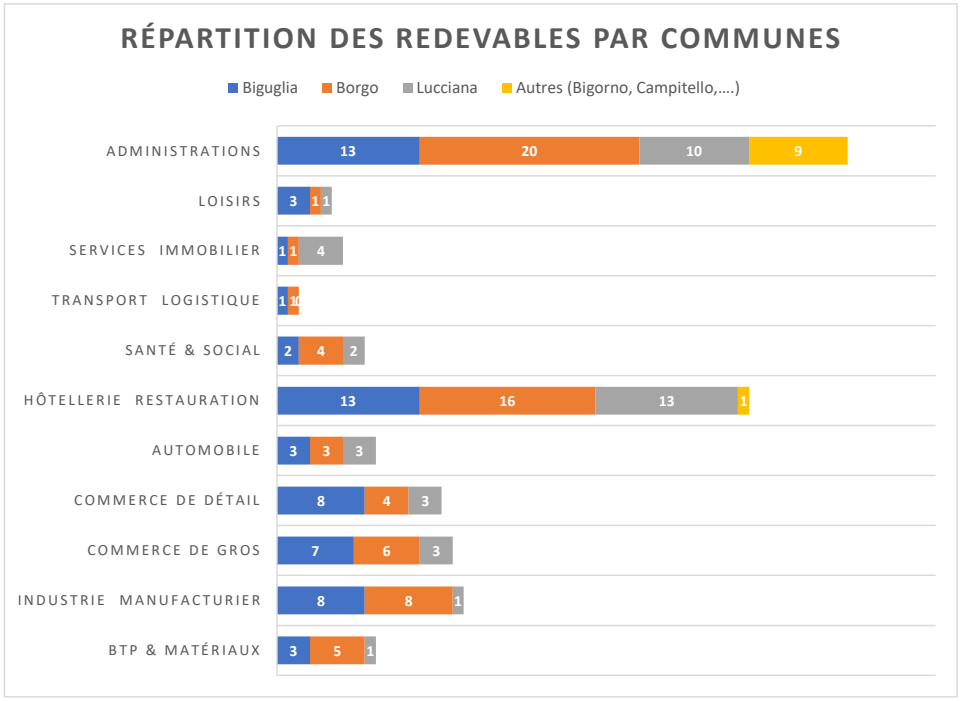

- **Tableau 24**. Répartitions de la RS titrée totale par communes.

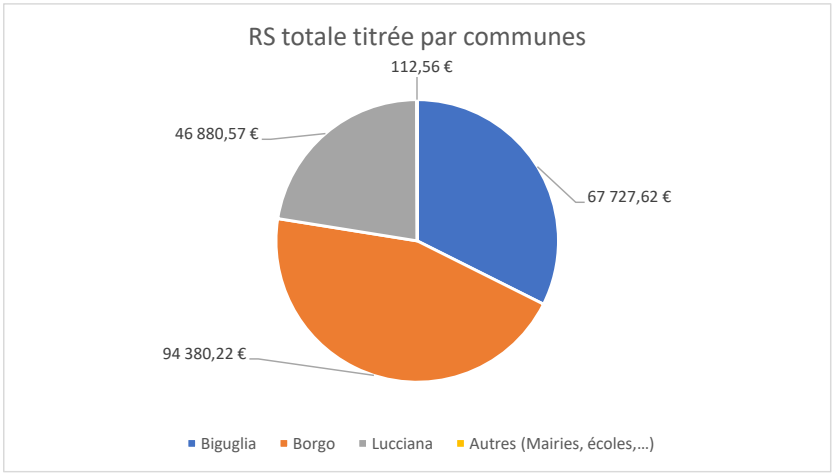

- Logiciel

Pour garantir une mise en place efficace de la redevance spéciale, la CCMG s'est dotée d'un logiciel permettant de réaliser un suivi des redevables et d'assurer leur facturation.

Le choix s'est porté sur le logiciel ECOCITO, développé par la société TRADIM. Une demande de financement a été déposée auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse.

- Communication

Un guide pratique a été élaboré afin d'informer les producteurs non ménagers sur la redevance spéciale. Cette plaquette rassemble l'ensemble des informations essentielles relatives à cette nouvelle tarification (objectifs, établissements concernés, modalités de calcul, etc).



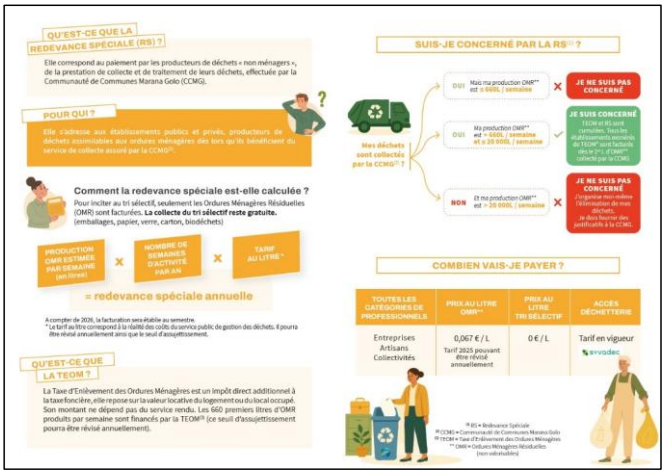

Ce guide est complété par deux flyers détaillant les consignes de tri.





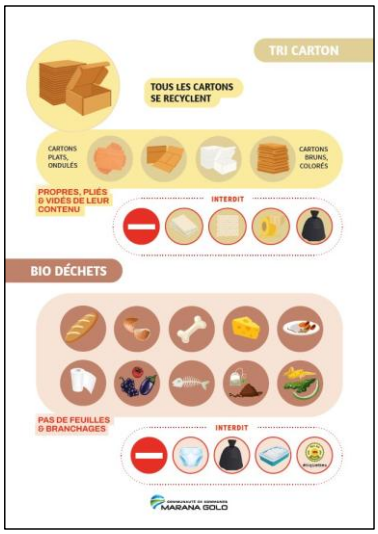



Ces supports de communication ont notamment été diffusés lors de visites en entreprises.

Par ailleurs, des permanences mensuelles ont été organisées dans les mairies de Biguglia, Borgo et Lucciana durant le 2e semestre, afin d'accueillir les professionnels, de leur présenter la redevance spéciale (R.S.) et de les informer sur les modalités de sa mise en place.

Enfin, en partenariat avec l'Office de Tourisme Marana-Golo, une réunion d'information a été mise en place le 17 mars 2025 à destination des professionnels du tourisme pour leur présenter la R.S.



Marana-Golo Tourisme participe à une réunion à **Marana-Golo Tourisme**.
21 mars, 19:00 · Lucciana ·

🌿✨ Retour sur notre première rencontre éco-responsable ✨🌿

Ce Lundi 17 Mars, dans le cadre de la Charte Éco-Responsable, l'Office de Tourisme de Marana-Golo a accueilli les professionnels du tourisme pour une rencontre dédiée à la nouvelle redevance spéciale déchets, applicable dès Juillet 2025 par la CCMG.

Les hôteliers ont été invités à découvrir les engagements à venir et échanger sur les bonnes pratiques à adopter.

Un grand merci à Chloé Olmetta pour son intervention ainsi qu'à tous les participants pour leur engagement et leurs échanges enrichissants !

Ensemble, faisons de Marana-Golo une destination plus durable 🌍💚

#TourismeDurable #ÉcoResponsabilité #MaranaGolo #EngagésPourDemain

X. Projets aboutis en 2025

Commenté [AF9]: Les concretisations 2025

- Application du règlement de collecte,
- Renforcement du contrôle des tournées de collecte effectuées en régie ou confiées aux différents prestataires
- Application de la RS au second semestre,
- Renforcement des moyens humains et matériels :
    - ➔ Agent technique pour la mise en place de la RS,
    - ➔ Chargé de missions Biodéchets,
    - ➔ 2 ambassadeurs du tri,
    - ➔ Emplois saisonniers pour la période estivale,
    - ➔ Logiciel de gestion et de facturation des déchets.
- Début des premières actions du PLPDMA (Vide-dressing, Animation, sensibilisation, …)
- Amélioration de la qualité ainsi qu'une augmentation des tonnages sur les différents flux,
- Développement des collectes dans les villages (mise en place de collecte de carton),
- Baisse de la quantité des OMR,







XI. Perspectives pour 2026

- Renforcement des moyens humains et matériels :
    - ➔ Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) dédié
- Déploiement de nouveaux Points d'apport Volontaire à la suite à l'Appel à Projets Citéo sur la collecte (lauréat 2026),
- Amélioration de la qualité ainsi qu'une augmentation des tonnages sur les différents flux,
- Installation d'un dispositif de vidéoprotection à titre expérimental
- Mise en place de nouveaux dispositifs pour les administrations à la suite de l'Appel à Projets Citéo Hors-Foyer (lauréat 2026),
- Continuer les actions du PLPDMA (Repair café, vide-dressing, éco-exemplarité, …)

Commenté [AF10]: Finalisation des études préparatoires au déploiement....







XII. Le coût du service public

Commenté [AF11]: Afficher la couleur en hausse ou en baisse par rapport à 2024? Quelle évolution des autres intercos (moyenne régional 2024 et 2025) Quels sont les élements à la hausse? (cotisation, etc..) et à baisse?

- **Population / Tonnage :**
  - Production globale : **626,8 kg / hab.** (dont 613 kg/hab. traités).
  - Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : **420 kg / hab.** (représentant les deux tiers du gisement collectif).
- **Bilan Financier Global :**
  - **Coût complet HT : 9 610 664 €** (soit **349 € / hab.** ou **557 € / t**).
  - **Coût technique HT : 9 466 915 €** (soit **346 € / hab.**).
  - **Coût aidé HT : 9 001 393 €** (soit **329 € / hab.**).
  - **Coût aidé TTC : 9 257 829 €** (soit **338 € / hab.** ou **540 € / t**).
  - **Financement assuré (TEOM) : 7 163 895 €** (soit **262 € / hab.**).

  Constat financier majeur : La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) couvre environ **77 %** du coût aidé TTC du service, laissant un solde non couvert par la fiscalité directe des déchets d'environ 2,1 millions d'euros.

Répartition et structure des charges (9 M€ HT)

Le budget se décompose principalement entre les charges techniques d'exploitation et les charges fonctionnelles de structure :

- **Charges Techniques (91,1 % du total — 9,11 M€ HT) :**
  - **Traitement et stockage : 3,86 M€** (dont **3,01 M€** uniquement pour le stockage des OMR en centre d'enfouissement).
  - **Collecte : 3,90 M€** (collecte OMR et tri séparatif).
  - **Transfert / Transport : 1,03 M€**.
  - **Tri et conditionnement : 547 725 €** (principalement les emballages et papiers).
  - **Prévention & Pré-collecte : 306 761 €**.

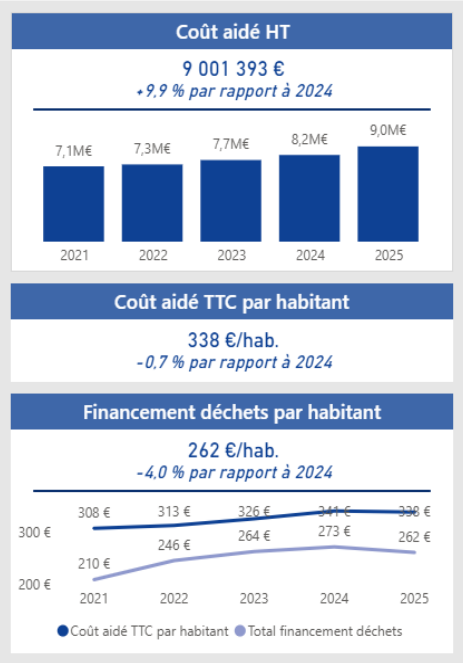

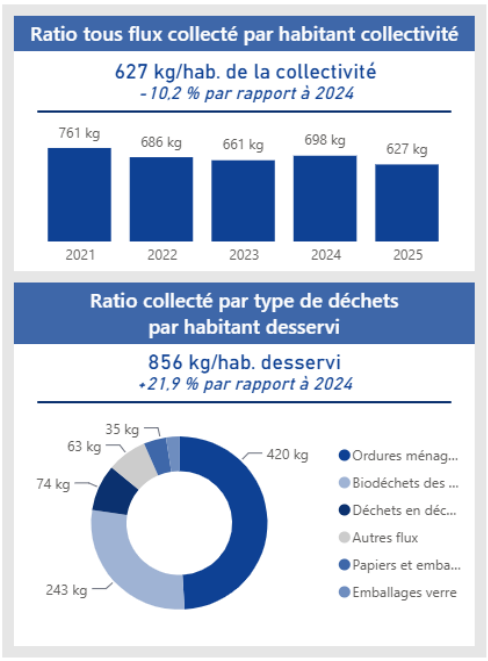

Charges Fonctionnelles et Communication (8,9 % — 504 923 € HT) :

- Charges de structure (services généraux, administration) : **345 426 €**.
- Communication et sensibilisation : **159 497 €**.

Analyse par flux de déchets

Flux de déchets	Coût Aidé HT (€)	Coût aidé HT (€/hab.)	Coût aidé HT (€/tonne)	Part du coût global
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	5 785 254 €	211 €	503 €	**64.3 %**
Papiers	175 001 €	6 €	1 380 €	**1.9 %**
Emballages	833 702 €	33 €	2236 €	**9.3 %**
Verre	179 792 €	7 €	504 €	**2 %**
Carton	46 733 €	2 €	2 801 €	**0.5 %**
Déchets en déchèterie	599 799 €	22 €	296 €	**6.7 %**

Flux de déchets	Coût Aidé HT (€)	Coût aidé HT (€/hab.)	Coût aidé HT (€/tonne)	Part du coût global
Déchets des professionnels Carton	234 832 €	9 €	424 €	**2.6 %**
Déchets alimentaires	342 751 €	195 €*	782 €	**3.8 %**
Encombrants Incivisme	466 241 €	17 €	558 €	**5.2 %**
Encombrants Porte-à-Porte	256 075 €	9 €	1 128 €	**2.8 %**
Textiles	81 213 €	3 €	712 €	**0,9 %**

**Remarque : Le montant par habitant desservi pour les déchets alimentaires (195 €) s'explique par un périmètre de collecte sélective encore ciblé ou partiel sur la population.*

Recettes et produits du service (609 271 €)

Les recettes venant alléger la charge globale restent modestes (**6,3 %** du coût complet HT) :

- **Soutiens des éco-organismes : 390 812 €** (principalement Citeo pour les papiers/emballages hors verre : 213,5 k€).
- **Ventes de matériaux / Recettes industrielles : 143 749 €**.
- **Subventions et reprises d'aides : 74 710 €**.

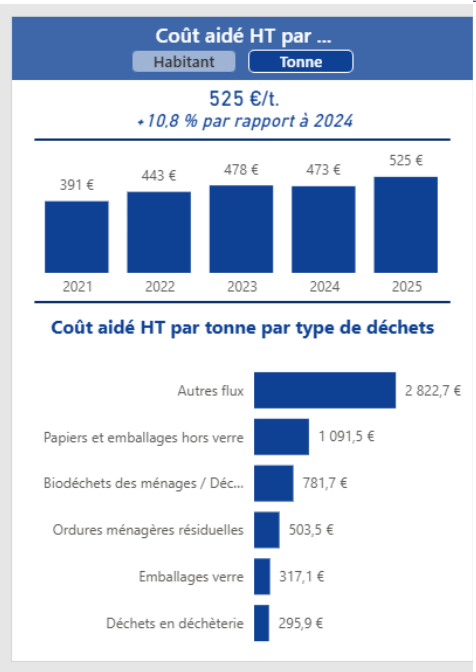

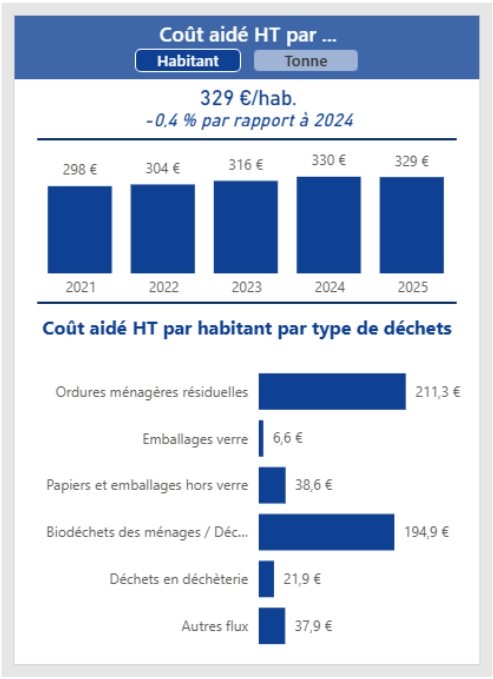

Pistes d'exploitation et leviers d'optimisation

1. **Rendre prioritaire la réduction des OMR à la source :** Le coût du stockage/enfouissement à lui seul (**3,01 M€**) pesant plus de 31 % du budget total, chaque tonne d'OMR détournée vers le tri ou le compostage génère une économie directe immédiate sur les frais de traitement et la TGAP.

2. **Développer la valorisation de la collecte sélective :** Les coûts de collecte/tri du flux *Papiers/Emballages* sont élevés (1 380 €/t), mais génèrent le gros des soutiens éco-organismes. Optimiser la qualité du tri permettra d'augmenter les soutiens financiers (Citeo) et les recettes de vente de matériaux.

3. **Harmonisation et tarification des professionnels :** Les déchets assimilés professionnels coûtent 351 k€ HT à la collectivité. Une révision de la redevance spéciale ou une meilleure tarification dédiée permettrait de rééquilibrer le financement du service.